



NAMUR  
CAPITALE

# CHAPITRE

DEPARTEMENT  
DU CADRE VIE  
**DCV**

6

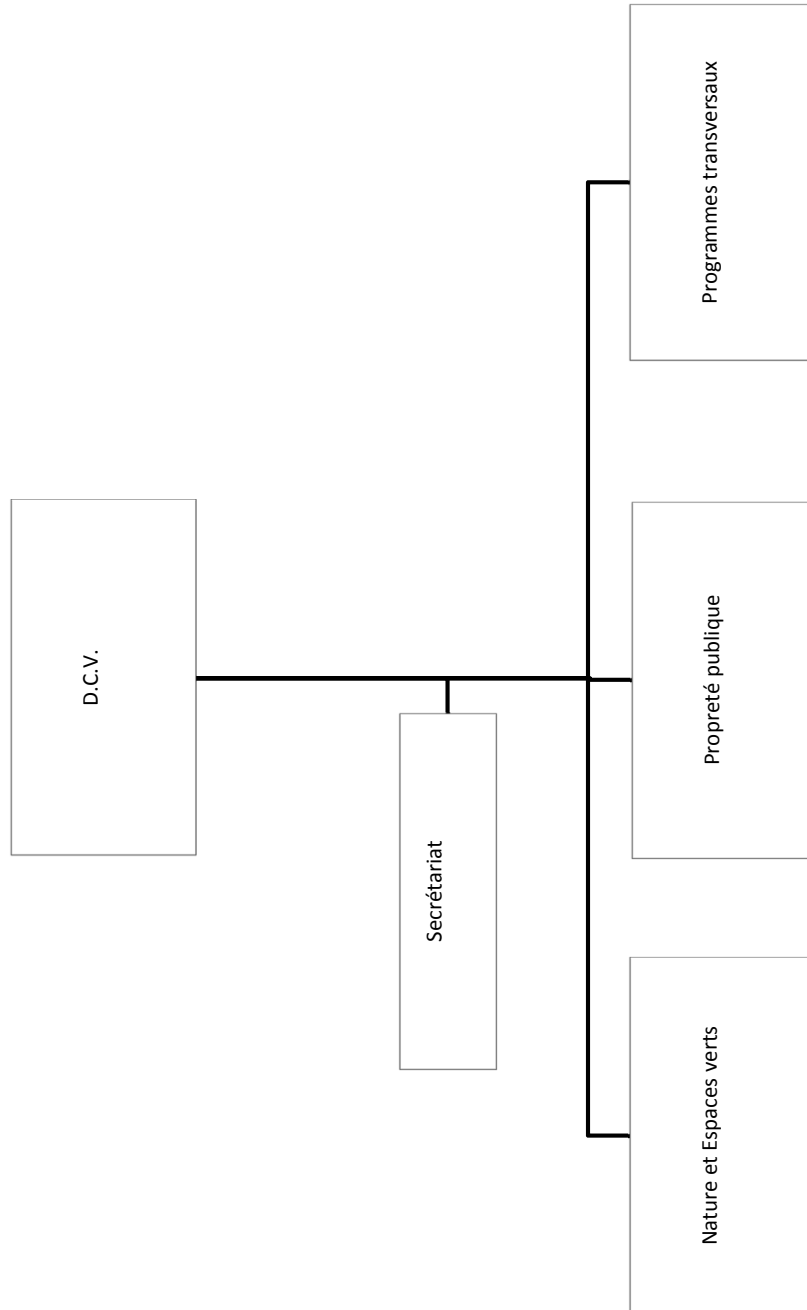




**D.C.V.**

**Département du Cadre de Vie**







## **1. Composition du Département**

- 1 Chef adjoint de département
- 1 Chef de service administratif
- 1 service Nature et Espaces verts
- 1 service Propreté publique
- 1 service Programmes transversaux

## **2. Description du département**

Site d'implantation: rue Frères Biéva, 203 à 5020 Namur (Vedrin)

Le Département se compose de trois services.

Au sein du service Nature et Espaces verts, environ 70 personnes assurent la gestion et l'entretien du patrimoine végétal communal, les plantations et le fleurissement de la Ville, la gestion des espaces naturels, le suivi du plan de gestion différenciée des espaces verts dans le cadre du zéro pesticide, ...

La propreté publique est un élément primordial pour la qualité de vie des citoyens. Pour ce faire, ce sont environ 80 agents qui y contribuent via notamment le nettoyage manuel et mécanique des voiries, l'entretien des avaloirs, la vidange des bornes de propreté (poubelles publiques, cendriers urbains), l'enlèvement des dépôts illicites et les sanctions administratives y associées, le détagage, ...

Les activités des agents du service Programmes transversaux sont principalement axées sur différentes actions de gestion et de sensibilisation qui ont trait aux matières environnementales: l'éco-consommation, le réemploi, la gestion des déchets, le suivi des grands projets du DCV (dossiers FEDER) et du PST.

### 3. PST – Etat d'avancement

**Objectif stratégique N° 12**  
**Augmenter la propreté publique**

<b>Objectifs opérationnels 12.1.</b>		
Organiser des actions spécifiques et la sensibilisation de la population		
<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Etat d'avancement 2016</b>
<p><b>12.1.1.</b> Développer des actions "village-quartier propre" en collaboration avec les acteurs locaux</p>	<p>1. Nombre d'actions réalisées 2. Nombre de conventions conclues</p>	<p>☺</p> <p>1. Participation au projet BeWAPP: 33 actions soutenues (1340 kg d'ordures ménagères et 340 kg de PMC collectés) Une action propreté menée en collaboration avec GAU (quartier de la place Maurice Servais et rue des Brasseurs)</p> <p>2. Conventions propreté conclues en 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ponctuelles: 6</li> <li>- Récurrentes: 5</li> </ul>
<p><b>12.1.2.</b> Développer un réseau de toilettes publiques</p>	<p>1. Réalisation des études de projets 2. Nombre de toilettes publiques opérationnelles</p>	<p>☺</p> <p>1. Attribution d'un marché public en décembre 2016 pour la fourniture et la pose de 3 toilettes publiques</p>
<p><b>12.1.3.</b> Lutter contre les incivilités (affichage sauvage, graffitis et tags, déjections canines, dépôts illicites...). Notamment: développer les actions de sensibilisation à l'égard des communautés étrangères, mettre en place un numéro d'appel spécifique afin de permettre une intervention rapide des services de la propreté publique et développer le fonctionnement de la cellule amendes administratives</p>	<p>1. Type d'actions de sensibilisation menées 2. Mise en place d'un n° vert 3. Nombre de PV, constats, avertissements dressés et qui vont au terme du processus</p>	<p>☺</p> <p>1. Gestion du site environnement-namur Remise d'un kit d'accueil du citoyen Dépôt de lettre circulaire dans les endroits sensibles 12 animations pour les citoyens issus des communautés étrangères Diffusion de 10 encarts (1/2 p.) dans 2 toutes-boites Enlèvement des tags et graffitis (1.719 interventions – 1.986,5m<sup>2</sup> nettoyés) Enlèvement de l'affichage illicite Campagne chats errants (170 chats pris en charge) Maintenance des canisettes et totems distributeurs sacs à déjection Campagnes de dératisation régulières</p> <p>2. Numéro vert fonctionnel</p> <p>3. Avertissements : 26 (SPP) + 170 (SNEV) Constats: 9 PV: 992 (512 initiaux et 480 subséquents)</p>



<p><b>12.1.4.</b> Développer les actions menées par le service éco-conseil dans le cadre de la gestion de la propreté sur les événements</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emission systématique d'un avis lors de chaque événement ;</li> <li>2. Nombre de prestations du service (containers et gobelets) demandées par les organisateurs d'événements.</li> </ol>	<p>↻</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Près de 700 avis émis</li> <li>2. 41 prêts de gobelets pour un total de 21.360 gobelets, 720 mugs 22 appels au service conteneurs et 531 conteneurs vidangés</li> </ol>
--	---	--

#### Evaluation des phases réalisées

Les actions de sensibilisation sont nombreuses et ciblées vers différents publics. La thématique permet une marge de manœuvre importante qu'il faut calibrer en fonction des ressources disponibles. Les prestations d'entretien sont assurées 7 jours sur 7, de 5h00 à 20h00. Du matériel performant et innovant est mis en œuvre.

L'impact des multiples actions engagées est toutefois difficilement quantifiable. Les aspects positifs en résultant se heurtent au problème de l'incivisme (jets de petits déchets en accotement, dépôts illicites, multiplication des tags, déjections canines, mégots, ...) qui prend au fil du temps une ampleur de plus en plus inquiétante. L'engagement volontaire du service Propreté publique dans les sanctions administratives s'efforce de réduire l'impact de ces incivilités.

**Objectif stratégique N° 12**  
**Augmenter la propreté publique**

<b>Objectifs opérationnels 12.2.</b>		
Optimaliser les modalités de collecte et améliorer la gestion des déchets		
<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Etat d'avancement 2016</b>
<p><b>12.2.1.</b> Revoir les modalités de collecte des résidus. Notamment, examiner la possibilité de mettre en œuvre en périphérie la collecte des déchets via le système de conteneurs à puce, de regrouper les collectes sélectives de matières valorisables, ...</p>	<p>1. Réalisation des études ; 2. Adaptations des collectes ; 3. Mise en œuvre de nouvelles collectes.</p>	<p>↻</p> <p>1. Réunions préparatoires et élaboration du projet Feder portant sur la collecte des résidus ménagers en conteneurs enterrés à Salzennes Réunions avec le BEP- Environnement pour la modification des jours de collecte en centre urbain 2. Regroupement des collectes sélectives et des déchets ménagers sur un seul jour</p>
<p><b>12.2.2.</b> Développer un réseau de bulles à verre enterrées en zone urbaine (2013 – 2014 - 2015) Assurer une meilleure intégration paysagère des bulles à verre en zone périphérique</p>	<p>1. Réalisation de l'étude ; 2. Nombre de réalisations (fonction des résultats de l'étude).</p>	<p>↻</p> <p>1. Crédits budgétaires non alloués</p>
<p><b>12.2.3.</b> Soutenir les actions menées en matière de compostage individuel, de collecte sélective des matières organiques et de leur valorisation énergétique</p>	<p>1. Nombre d'actions menées annuellement.</p>	<p>↻</p> <p>1. 7 ateliers axés sur le compostage et le lombricompostage Diffusion de compostières de table Gestion de 8 sites de compostage Participation au groupe de travail du BEP nouveaux sacs pour matières organiques et relais des infos vers le citoyen Location-vente de compostières (42 mises à disposition) Actions sur le gaspillage alimentaire (30 animations scolaires – stand Ville à RECUPère – édition d'une brochure)</p>

**Evaluation des phases réalisées**

Les actions de sensibilisation sont nombreuses et ciblées vers différents publics. La thématique permet une marge de manœuvre importante qu'il faut calibrer en fonction des ressources disponibles. Les projets Feder devraient voir le jour fin 2017 et impliqueront des modifications importantes dans les modes de collecte des déchets.

**Objectif stratégique N° 12**  
**Augmenter la propreté publique**

<b>Objectifs opérationnels 12.3.</b>		
Développer de nouveaux secteurs du réemploi grâce à l'économie sociale		
<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Etat d'avancement 2016</b>
<p><b>12.3.1.</b> Organiser le salon du réemploi et réaliser à cette occasion des enquêtes de satisfaction dans la perspective d'une pérennisation du salon</p>	<p>1. Réalisation, 2. Nombre de visiteurs, 3. Résultats de l'enquête de satisfaction menée en 2013</p>	<p>↻</p> <p>1. 3ème édition du Salon organisée du 25 au 27 novembre 2016 2. 15.500 visiteurs 3. Evaluation des exposants : excellent à très bon – souhait d'une édition en 2018</p>
<p><b>12.3.2.</b> Promouvoir le réemploi en collaboration avec l'économie sociale, dans le cadre de la mise en place d'une collecte spécifique d'encombrants valorisables concernant les institutions, commerces, entreprises... par le soutien de la ville aux initiatives visant à valoriser les matières issues des collectivités et des sociétés privées afin d'étendre l'offre d'acquisition de biens de 2ème main et développer différentes filières de valorisation des déchets au travers prioritairement du réemploi et du recyclage</p>	<p>1. Définir un partenariat pour la collecte des encombrants avec une entreprise sociale favorisant le réemploi 2. Nombre de ménage faisant appel au service de collecte des encombrants 3. Nombre de tonnes d'encombrants collectés 4. Développement de nouvelles filières de valorisation des déchets</p>	<p>↻</p> <p>1. Partenariat avec La Ressourcerie Namuroise via un marché de service 2. 7.747 appels au service de collectes 3. 1.648 tonnes d'encombrants collectés 4.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Action Des Livres et moi avec la Ressourcerie Namuroise asbl : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèques Maison des Citoyens + police Hastedon : 24.250 livres mis à disposition</li> <li>- Filières de valorisation des ouvrages : 29</li> <li>- Vente de livres au kg lors des événements DCV : plus de 5 T</li> <li>- Bars à livres : 3 tavernes</li> </ul> </li> <li>• Charte du réemploi : 10 nouveaux adhérents suite au Salon RECUPère pour un total de 24 adhérents.</li> </ul>
<p><b>12.3.3.</b> Organiser des ateliers pratiques et des événements montrant aux citoyens comment donner une seconde vie aux objets qu'ils possèdent. Mettre en place des ateliers de réparation mettant en contact citoyens et professionnels donnant des conseils et astuces pour réparer les objets (concept du Repair café).</p>	<p>1. Nombre d'ateliers et/ou d'événements organisés ; 2. Nombre de participants.</p>	<p>↻</p> <p>1 et 2 5 ateliers récup' – 42 participants 3 séances coaching récup' – 45 participants 10 animations scolaires récup' – 194 élèves 9 Repair cafés - 1.117 participants (au 20/09/16)</p>

### **Evaluation des phases réalisées**

Les actions de sensibilisation sont nombreuses et ciblées vers différents publics. La thématique permet une marge de manœuvre importante qu'il faut calibrer en fonction des ressources disponibles. En mai 2016, la Ville de Namur a reçu l'Award for Circular Economy pour le dossier «Namur, capitale du réemploi» dans la catégorie city/commune et dans la catégorie leadership pour son Echevin de l'Environnement.

### Objectif stratégique N° 13

#### Développer une gestion naturelle des espaces verts publics

Objectifs opérationnels 13.1.		
Développer une gestion exemplaire des espaces verts communaux, avec une vision à long terme, dans le cadre d'une gestion intégrée et dans un souci de rationalisation des prestations		
Actions	Indicateurs	Etat d'avancement 2016
<p><b>13.1.1.</b> Abandonner progressivement l'usage des herbicides et mettre en œuvre des techniques alternatives. Tendre vers une Commune 0 pesticide</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acquisition de matériel spécifique ;</li> <li>2. Réalisation d'un plan de gestion différenciée des espaces verts</li> <li>3. Réalisation d'un plan de réduction des pesticides ;</li> <li>4. Pourcentage d'espaces gérés de façon différenciée ;</li> <li>5. Pourcentage d'espaces gérés sans pesticides.</li> </ol>	<input checked="" type="checkbox"/> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Matériel acquis</li> <li>2. Plan de gestion différenciée actualisé</li> <li>3. Plan de réduction des pesticides réalisé et actualisé</li> <li>4. Tous les espaces verts sont gérés de manière différenciée, même les cimetières</li> <li>5. Depuis septembre 2016, 100% d'espaces gérés sans pesticides (y compris cimetières)</li> </ol>
<p><b>13.1.2.</b> Gérer les plantes invasives et créer un service d'aide aux citoyens dans le cadre de la lutte contre ces plantes</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de nouveaux sites inventoriés ;</li> <li>2. Nombre d'actions ou de courriers de sensibilisation ;</li> <li>3. Nombre d'interventions sur le domaine communal et privé.</li> </ol>	<input type="checkbox"/> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pas de nouveau site inventorié</li> <li>2. Suivi sur le terrain des sites connus : diminution du nombre de foyers suite aux actions des années précédentes (4 foyers disparus)</li> <li>3. Deux interventions réalisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Wartet Rue Fond des Maréchaux n°1 terrain privé (arrachage entre 50 à 100 pieds)</li> <li>- Namur Jardin des Bateliers terrain Ville (arrachage +/- 5 pieds)</li> </ul> </li> </ol>

<p><b>13.1.3.</b> Réhabiliter l'existant et mettre notamment en valeur l'ensemble des squares, jardins, parcs et espaces verts communaux disséminés sur le territoire de la Ville. Notamment : valoriser les abords des bâtiments communaux, créer un verger balade au Grand Pré à Wépion, créer des squares et de nouveaux espaces de convivialité, mettre en place des jardins partagés, accorder une attention particulière au fleurissement de la ville et de la périphérie.</p>	<p>1. Nombre, type et superficie d'espaces réhabilités ou nouvellement aménagés.</p>	<p>➡ 1. Suivi des 15 bacs potagers surélevés dans les écoles Suivi du jardin partagé communal (rue de la Poudrière, Jambes) Soutien au potager « des réfugiés » à Belgrade Entretien des vergers communaux Suivi du plan de gestion des carrières d'Asty-Moulin Aménagement d'un verger des fruits secs à Naninne (chemin des Bolettes) Création d'un espace naturel : Lives-sur-Meuse – chemin Bois du Chétois Réalisation des plans d'aménagement de deux nouveaux jardins et des premiers travaux Réaménagement des jardins de l'Hôtel de Croix Réhabilitation d'espaces communaux : 11 Aménagements de squares, parterres : 20 Aménagements dans les cimetières communaux : 10 Reprise en gestion d'une parcelle chemin d'Erpent à Jambes Plantation de 352 arbres hautes-tiges, 2.493 arbustes et 3.754 plantes vivaces dans les espaces communaux Conventions de gestion participative : 32 + 2 nouvelles conventions Fleurissement de 100 parterres et 2.300 jardinières</p>
--	--	---

#### Evaluation des phases réalisées

Les réalisations sont nombreuses. Plusieurs chantiers sont en cours et de nouveaux projets se concrétiseront dès 2017. Compte-tenu des ressources humaines disponibles et de moyens budgétaires ordinaires en réduction, une optimisation et une rationalisation des prestations a été engagée, tout en préservant le fleurissement de la Ville et en assurant la mise en valeur et le développement des espaces verts namurois. L'engagement résolu dans la gestion différenciée des espaces verts et dans un ambitieux programme « zéro pesticides » contribue également au développement du potentiel écologique de la nature à Namur.

### Objectif stratégique N° 13

#### Développer une gestion naturelle des espaces verts publics

Objectifs opérationnels 13.2.		
Développer le potentiel écologique de Namur, avec une vision à long terme, dans le cadre d'une gestion intégrée et dans un souci de rationalisation des prestations		
Action	Indicateurs	Etat d'avancement 2016
<p><b>13.2.1.</b> Accueillir un centre de revalidation pour les espèces animales vivant à l'état sauvage (CREAVES)</p>	<p>1. Localisation d'un site adéquat ; 2. Réalisation des travaux ; 3. Signature d'une convention pour la gestion journalière.</p>	<p>☑ 1. Site de la ferme du CPAS à Temploux 2. Acquisition de conteneurs et installation dans la grange 3. Partenariat avec l'asbl Natagora Le CREAVES est fonctionnel depuis fin 2014.</p>
<p><b>13.2.2.</b> Réaménager de façon naturelle les carrières de Beez en vue d'y créer notamment un observatoire de la nature (étude – le site ne sera plus exploité après 2019-2020)</p>	<p>1. Réalisation de l'étude ; 2. Réalisation d'un avant-projet finalisé.</p>	<p>⊖ Action en stand-by (carrière active)</p>
<p><b>13.2.3.</b> Protéger des espaces ruraux et forestiers. Notamment : créer des mares, poursuivre la certification forestière des bois communaux, promouvoir la pratique halieutique, organiser des activités dans le cadre de « Namur-Ville MAYA », réhabiliter les étangs communaux...</p>	<p>1. Nombre et superficie des mares et étangs créés et/ou restaurés ; 2. Activités de sensibilisation initiées par la Ville 3. Nombre et types d'actions réalisées dans le cadre du plan Maya 4. Actions de protection de la faune</p>	<p>↻ 1. Création de 3 mares (Bouge, Vedrin, Lives/Meuse) Contrat de Rivière Haute-Meuse 2. Gestion du site nature-namur Journée portes ouvertes du SNEV (2.500 participants) Quinzaine de la Nature Animations scolaires Marché aux anciennes variétés Journée de l'arbre 3. Plan Maya : - 1 après-midi à la découverte des abeilles (80 participants) - placement de ruches dans le verger des fruits secs à Naninne et à la Citadelle de Namur - réunion annuelle des apiculteurs 4. Sécurisation des sites de migration des batraciens Aménagement d'abris à hérissons dans les espaces verts</p>

<p><b>13.2.4.</b> Développer les atouts "nature" de la Citadelle</p>	<p>1. Nombre et type de projets réalisés.</p>	<p>☺ 1. Mise en œuvre de l'étude paysagère de la Citadelle Suivi du plan de gestion de l'arboretum Pâturage par des moutons rustiques (24 unités) Accueil de chauves-souris dans les souterrains Implantation de ruchers Aménagement des abords de Terra Nova Gestion des massifs boisés</p>
--	---	--

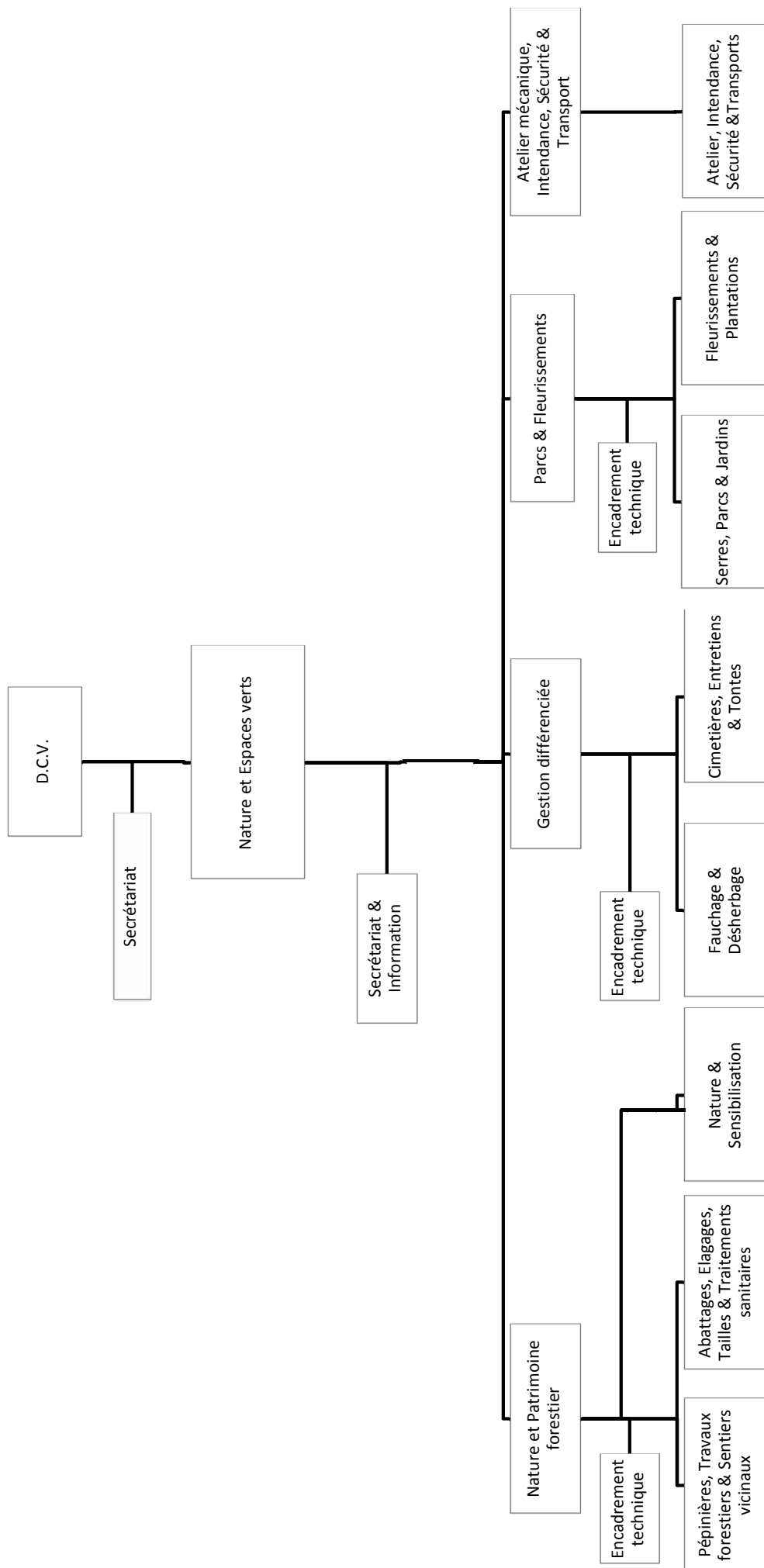
<p><b>Evaluation des phases réalisées</b></p>
<p>Les réalisations sont nombreuses.</p> <p>Le panel d'actions menées est très large, de la protection à la sensibilisation. Des actions de communication sont régulièrement engagées, notamment lors des grands événements auxquels le milieu associatif local actif dans le domaine de l'environnement est régulièrement associé.</p>



# NATURE & ESPACES

## VERTS







## **1. Composition du service au 15 décembre 2016**

- 1 Contremaître en chef
- 4 responsables de cellule
- 3 agents techniques
- 3 agents administratifs
- 4 contremaîtres
- 8 brigadiers
- 57 ouvriers (dont 1 agent en pause carrière, 4 CAP, 8 articles 60)
- 6 agents de l'asbl «L'Atelier» (via un marché de service)

### Sites d'implantation

- Siège principal rue Frères Bièva, 203 à 5020 Vedrin
- Pépinière Batys de Soye à 5020 Temploux
- Ferme de Temploux chaussée de Nivelles, 343 à 5020 Temploux

### Horaires

- Horaire normal (ouvriers, techniciens) : 07h45 - 12h00 // 12h45 - 16h15 (16h30 le vendredi)
- Horaire normal (administratifs) : 08h00 - 12h30 // 13h15 - 16h33
- Horaire d'été : 06h00 - 09h00 // 09h30 - 14h15 (14h30 le vendredi)

Cet horaire d'été, de nature volontaire, présente pour le service les avantages suivants:

- pouvoir assurer les prestations d'arrosage en matinée (ce qui est toujours mieux pour la végétation) et effectuer le travail en extérieur en dehors des heures de fortes insolation
- faciliter les interventions de plantation et de fauchage, en intervenant sur les grands axes et dans le centre-ville, de 6h00 à 7h30, avant l'heure de pointe et/ou lorsque la circulation est réduite (gains de temps importants)

## **2. Missions permanentes**

Le service Espaces verts se compose de 5 cellules, dont les missions sont les suivantes:

### **2.1 Cellule «Secrétariat et information»**

La cellule «Secrétariat et information», composée de 3 agents administratifs est chargée des missions suivantes:

- le secrétariat du service (entrée et sortie du courrier, préparation des appels d'offres, réalisation et encodage des bons de commande), suivi des dispositions de facturation, travaux de dactylographie divers (courriers, délibérations, CSC, ...), encodage dans Plone, 3P, suivi des facturations, ...
- la recherche sur internet de la documentation concernant les thèmes spécifiques au service
- l'encodage des jours de congé, maladie... pour le Département du Cadre de Vie à l'exception du service Propreté publique
- la gestion administrative des redevances
- la participation à l'organisation des actions de sensibilisation du service
- la permanence du téléphone vert 0800/935.62
- le traitement des dossiers de demandes de primes «langes lavables» et «citernes à eau de pluie» et des dossiers de location-vente de «fûts composteurs» et de «fûts à eau de pluie»

## **2.2 Cellule «Nature et patrimoine forestier»**

La cellule «Nature et patrimoine forestier» composée d'un responsable de cellule, de 2 agents techniques et, pour la gestion opérationnelle de terrain, d'un contremaître et de 2 brigadiers. Une troisième brigade est directement attachée à son responsable, celui-ci pouvant faire appel au besoin à des appuis en provenance des différentes brigades du service.

- la brigade «Pépinière, travaux forestiers et sentiers vicinaux» composée de 4 agents est chargée des missions suivantes:
  - l'entretien des bois communaux et de leurs équipements (poubelles, bancs, panneaux...)
  - l'entretien de la pépinière et du verger didactique de Temploux
  - la réalisation des travaux sylvicoles: plantations, tailles de formation, éclaircies
  - l'entretien des sentiers vicinaux (via un marché de service actuellement confié à l'asbl «L'Atelier» – 4 agents)
  - le soutien logistique aux activités du service
- la brigade «Abattages, élagages, tailles et traitements sanitaires», composée de 4 agents, est chargée des missions suivantes:
  - les travaux d'abattage en avenue, dans les parcs et squares
  - les travaux d'abattage des arbres dangereux implantés sur le domaine communal (y compris en milieu forestier)
  - les travaux d'élagage en hauteur
  - les tailles de formation et traitements sanitaires des arbres en milieu urbain
  - les tailles de haies
- la brigade «Nature et sensibilisation», composée de son seul brigadier mais susceptible d'être appuyée par les agents des autres brigades du service, est chargée des missions suivantes:
  - les inventaires «nature» (arbres remarquables...)
  - le suivi des actions nature développées par la cellule et le service: batraciens, chauves-souris, pâturage par les ovins...
  - les reportages photographiques

Outre la gestion opérationnelle de terrain, cette cellule est chargée des missions spécifiques suivantes:

- le suivi des fiches PST: 13.2.1. (Accueillir un CREAVES), 13.2.2. (Réaménager les carrières de Beez), 13.2.3. (Protéger les espaces ruraux et forestiers), 13.2.4. (Développer les atouts nature de la Citadelle)
- le suivi du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)
- le suivi du Contrat de Rivière de la Haute-Meuse (CRHM) en partenariat avec les acteurs de terrain et la Province
- la réalisation d'actions de sensibilisation et notamment l'organisation d'événements nature tels que la Ferme en Ville, le Marché aux Anciennes Variétés Horticoles, la Journée de l'Arbre, la journée portes ouvertes du Service Nature et Espaces verts...
- le suivi des conventions et actions «nature» telles que «Combles et clochers», CSIS, batraciens...
- la gestion des espaces semi-naturels communaux tels les anciennes carrières d'Asty Moulin, la carrière du Piroy...
- la remise d'avis «nature» dans le cadre des projets d'aménagement du territoire
- la remise d'avis sur les demandes de permis d'urbanisme communiquées par le DAU
- la rédaction des permis d'urbanisme du service, au besoin en concertation avec les autres responsables de cellule

- le suivi des ventes de bois
- la gestion des baux de chasse

### **2.3 Cellule «Gestion différenciée»**

La cellule «Gestion différenciée» est composée d'une responsable de cellule, d'un agent technique et, pour la gestion opérationnelle de terrain, d'un contremaître et de deux brigadiers.

- la brigade «Fauchage et désherbage», composée de 10 agents est chargée des missions suivantes:
  - le fauchage des accotements et des grands terrains
  - le désherbage alternatif
  - la taille des arbres d'avenue en hiver
  - l'entretien végétal des cimetières communaux
  - l'appui à la Cellule Nature et Patrimoine forestier en hiver
- la brigade «Cimetières, entretiens et tontes», composée de 11 agents répartis en équipes secteurs est chargée des missions suivantes:
  - la tonte et l'entretien des espaces verts communaux

Outre la gestion opérationnelle de terrain, cette cellule est chargée des missions spécifiques suivantes:

- le suivi des fiches PST: 13.1.1. (Tendre vers le 0 pesticide), 13.1.2 (Gérer les plantes invasives), 13.2.3. (Développer le potentiel écologique de Namur - aspects «Maya»)
- le suivi des conventions nature telles que «Fauchage tardif»
- la mise en œuvre et le suivi du plan de gestion différenciée et de désherbage des espaces verts communaux
- la réalisation des dossiers de demande de subvention «semaine de l'arbre» et «plan Maya»
- la réalisation d'actions de sensibilisation concernant notamment le compostage, le zéro pesticide...
- la réalisation de brochures, documents d'information, articles...

### **2.4 Cellule «Parcs & fleurissement»**

- la cellule «Parcs et fleurissement» est composée d'une responsable de cellule et pour la gestion opérationnelle sur le terrain d'un contremaître et de deux brigadiers.
- la brigade «Serres, parcs et jardins», composée de 11 agents est chargée des missions suivantes:
  - La gestion des serres (semis, boutures, confection des vasques, arrosages, désherbages)
  - L'entretien des îlots de voiries
  - L'entretien des parcs et squares (notamment Louise-Marie, Astrid et Saint Calixte)
  - L'entretien du cimetière de Namur
  - L'entretien des jardins à thèmes et des espaces de prestige
- la brigade «Fleurissement et plantations», composée de 11 agents est chargée des missions suivantes:
  - la réalisation du fleurissement de la Ville
  - la plantation des vasques, parterres, avenues, squares et parcs
  - l'aménagement d'espaces verts
  - la restructuration et le réaménagement d'espaces verts existants

Outre la gestion opérationnelle de terrain, cette cellule est chargée des missions spécifiques suivantes:

- le suivi des fiches PST: 12.2.2. (Assurer une meilleure intégration paysagère des bulles à verre en zone périphérique), 13.1.3. (Réhabiliter et mettre en valeur l'existant)
- la planification du fleurissement de la Ville (notamment via la réalisation des plans des parterres et vasques) et des commandes des plants, des matériaux et du matériel, la participation à l'élaboration des cahiers des charges et aux analyses d'offres, pour les projets d'aménagement et de réaménagement des espaces verts...
- l'élaboration des demandes de permis d'urbanisme pour les «grands projets» du service
- la remise des avis du service sur les grands projets urbanistiques (aspect environnement et espaces verts) et le suivi des chantiers dans la perspective de la reprise des espaces verts
- la remise des avis du service sur les chantiers de voiries (aspect plantations) et le suivi des chantiers dans la perspective de la reprise de l'entretien des plantations
- l'organisation de visites guidées (pépinière et serres communales, verger de Temploux, jardins thématiques...)

### **2.5 Cellule «Atelier mécanique, intendance, sécurité & transports»**

La cellule «Atelier mécanique, intendance, sécurité et transports», composée d'un responsable de cellule et pour la gestion opérationnelle d'un contremaître, d'un brigadier et de 6 agents est chargée des missions suivantes:

- la réalisation des transports du service
- la tenue du magasin
- l'intendance du site de Vedrin
- l'entretien et maintenance des véhicules spéciaux et de l'outillage...

Outre la gestion opérationnelle de terrain, cette cellule est chargée des missions spécifiques suivantes:

- la réalisation des fiches de sécurité par poste de travail
- la réalisation des fiches de sécurité «chantiers» en concertation avec le responsable de cellule concerné

## **3. Programmes de subsistance**

- Dotation CPAS (10.000 €) dans le cadre de la convention de gestion coordonnée des espaces verts de la Ville et du CPAS ainsi que de la cellule insertion «Espaces-verts – maraîchage» du CPAS
- Programme de Politique générale – législature 2013-2018
- Programme Stratégique transversal
- Subvention Journée de l'arbre
- Subvention PCDN
- Subvention quinzaine de la nature
- Subvention marché aux anciennes variétés
- Subvention Natura 2000
- Subvention Plan Maya (plantations)
- Subvention Arrêté du régent (travaux de restauration au sein d'espaces verts)



#### 4. **Articles du budget 2016 attachés spécifiquement au service**

Article	Intitulé	Budget page
DO 766/124AE-02	Actions environnement	110
DO 766/124EV-48	Actions environnement (article compensé)	110
DO 766/124MT-02	Plantation matériel outillage	110
DO 766/124PL-02	Espaces verts – plantation	110
DO 878/124PL-02	Fonctionnement cimetières – Espaces verts	152
DE 766/724-60	Aménagement bâtiments DCV	70
DE 766/725-60	Equipement et maintenance des parcs et jardins	70
DE 766/741-98	Mobilier espaces verts	70
DE 766/744-51	Achat matériaux et matériel outillage plantation	70
DE 878/725-60	Aménagement d'aires de dispersion	90
RO 640/161-12	Vente de bois sur pied	81
RO 640/161-13	Vente de bois coupé	81
RO 651/163-01	Location chasse	81
RO 766/161-48	Recettes diverses (remboursements dégâts,...)	101
RO 766/465S1-48	Subventions environnementales diverses	105

#### 5. **Rapport d'activités**

S'agissant d'un service technique, et compte tenu de l'imbrication des interventions des différentes équipes, la présentation suivante ne se décline pas par cellule mais par grands objectifs stratégiques.

##### 5.1 **Sensibiliser le public à la protection et au développement de la biodiversité**

- réalisation d'un agenda des activités «nature» organisées par le DCV (3.000 exemplaires) (PST 13.2.3)
- gestion régulière du portail nature «www.nature-namur.be» en véritable «journal en ligne» de la nature à Namur via l'édition d'actus (Ex: quinzaine de la nature, journée de l'arbre, nouvelles brochures, verdure troc...) et de 4 Newsletters nature (PST 13.2.3)
- participation au Printemps sans pesticide du 20 mars au 20 juin (PST 13.1.1). Dans ce cadre:
  - lancement de l'opération Printemps sans pesticides du SPW par le Ministre Di Antonio aux serres de la Ville le 9 mars
  - organisation d'une conférence «Cultiver un potager sans pesticide» le 19 avril (64 participants) et remise de 5 thermoflammes suite à un tirage au sort
- organisation d'une campagne de sensibilisation au zéro pesticide (PST 13.1.1). Dans ce cadre:
  - publication de 10 encarts dans un journal toutes-boîtes sur les thèmes suivants: «Entretien des trottoirs» en mars, «Utiliser des plantes couvre-sols» en avril, «Les techniques de désherbage alternatif» en mai, «Enherber plutôt que désherber» en juin, «Semer des prés fleuris» en juillet, «Les techniques de désherbage alternatif» et «Désherber votre trottoir sans pesticide» en septembre, «Enherber plutôt que désherber» et «La technique du mulching» en octobre et «Utiliser des plantes couvre-sols» en novembre
  - organisation d'un atelier de construction de nichoirs à oiseaux, le 28 février (45 participants) en collaboration avec le comité Rhizome de St Marc
- participation au lancement de la Semaine bio, en collaboration avec l'APAQ-W et l'UNAB, visant la sensibilisation des citoyens à l'agriculture biologique en informant les

consommateurs et en assurant la visibilité des produits locaux de qualité issus de procédés durables les 4 et 5 juin (22 producteurs présents)

- suivi de l'action de création de mini potagers surélevés dans les écoles. Réalisation d'animations dans les 15 écoles qui poursuivent le projet de manière autonome (PST 13.1.3)
- soutien aux projets de potagers partagés (PST 13.1.3) :
  - suivi du jardin partagé communal sis rue de la Poudrière à Jambes
  - soutien au potager «des réfugiés» à Belgrade : mise à disposition de plantes (via le verdure troc), de plants de fraisiers surnuméraires, de sable du Rhin, de compost (via bons du BEP) et de plants (via la journée de l'arbre)
- organisation de la journée portes ouvertes du service Nature et Espaces verts, le 08 mai, sur le thème du Royaume-Uni, comprenant près de 40 exposants, la distribution de près de 2.000 plants de sarriette, sarriette citron, thym, ciboulette, menthe, de diverses brochures, des animations diverses, des dégustations, ... La présentation des serres, des tracteurs et engins du service - 2.500 visiteurs ont participé à cette journée (PST 13.2.3)
- organisation d'une bourse d'échange de plantes «Verdure Troc» dans le cadre de la journée portes ouvertes du service des Espaces verts – 75 exposants, plus de 2.000 plants échangés et 266,70 € récoltés au profit de l'asbl La Bastide (PST 13.2.3)
- suivi des activités de l'asbl Guides Composteurs de Namur, le secrétariat étant assuré par la responsable de la cellule gestion différenciée (PST 12.2.3)
- gestion de 8 sites de compostage et animation de ceux-ci (PST 12.2.3)
- présence d'un stand «compostage» lors des activités du Département (PST 12.2.3)
- organisation du 09 au 25 septembre de la «Quinzaine de la Nature», comprenant notamment les activités suivantes (PST 13.2.3):
  - l'organisation de la ferme en ville du 09 au 11 septembre, sur la Place d'Armes en collaboration avec l'APAQ-W, comprenant des stands didactiques, des animaux, un espace jeux, un espace expo, un marché du terroir, des animations scolaires le vendredi (445 élèves) et une animation musicale le dimanche
  - une balade ornithologique AVES le 11 septembre (2 participants)
  - deux balades «arbres remarquables» les 17 et 18 septembre guidées par la Société Royale forestière de Belgique (25 participants)
  - l'organisation de l'exposition «Emotion'aile» d'Aves à l'Espace Beffroi, du 10 au 25 septembre (3.211 visiteurs)
  - l'édition et la vente d'un feuillet anniversaire comprenant les timbres des années précédentes, d'un timbre et d'un souvenir philatélique sur le thème de la pie bavarde
  - l'organisation d'un bureau de poste à l'Espace Beffroi, le 10 septembre, permettant une oblitération spécifique
  - une balade plantes sauvages aux Carrières d'Asty-Moulin (26 participants)
  - l'organisation par Aves d'expositions sur «l'Art animalier» au centre-ville du 22 au 25 septembre (5.000 visiteurs)
  - l'organisation d'un Pavillon nature sur la place d'Armes du 24 au 25 septembre regroupant 30 exposants «nature» (2.500 visiteurs)
  - 19 animations scolaires «Drôles d'oiseaux» réalisées par l'asbl Empreintes
  - organisation en collaboration avec l'asbl Empreintes d'un projet «Namur focus nature» dans 7 écoles namuroises
- organisation du Marché aux anciennes variétés horticoles le 15 octobre sur le thème des tomates comprenant une trentaine d'exposants, la diffusion de sacs réutilisables, l'édition et la diffusion d'une brochure sur les tomates, des dégustations et des animations musicales (PST 13.2.3)
- organisation d'un atelier de formation au compostage individuel le 22 octobre - 16 participants (PST 12.2.3)

- organisation d'un atelier de formation au lombricompostage et remise du matériel nécessaire aux 17 participants, le 24 septembre (PST 12.2.3)
- participation à la journée de l'arbre et dans ce cadre, distribution de 5.714 plants (30 essences) et de 480 scions de fruitiers le 27 novembre sur deux points de distribution (ferme du CPAS à Temploux et site des Espaces verts à Vedrin) (PST 13.2.3)
- édition d'un ouvrage relatif aux noms des plantes et au vocabulaire botanique français-wallon (PST 13.2.3)

## **5.2 Participer à la protection et au développement de la biodiversité**

- participation au Plan Maya (PST 13.2.3):
  - organisation d'une après-midi d'animation «A la découverte des abeilles» à Terra Nova le 22 mai (80 participants)
  - organisation de la rencontre annuelle des apiculteurs le 6 juin
  - réalisation de la fiche de rapportage pour les activités menées du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016
  - convention avec un apiculteur pour le placement de maximum 20 ruchers dans le verger des fruits secs à Naninne
- suivi régulier des aménagements didactiques au verger de Temploux (entretien de l'espace, tailles de formation...) (PST 13.1.3)
- suivi du plan de gestion du site Natura 2000 des carrières d'Asty-Moulin (PST 13.1.3)
- poursuite des actions «Lutte contre les plantes invasives» (PST 13.1.2):
  - suivi sur le terrain des sites connus. Diminution du nombre de foyers suite aux actions des années précédentes sur les foyers existants (4 foyers disparus)
  - deux interventions réalisées: à Wartet (arrachage entre 50 à 100 pieds sur un terrain privé) et à Namur au futur Jardin des bateliers (arrachage de +/- 5 pieds sur un terrain de la Ville)
- développement des potentialités «nature» de la Citadelle (PST 13.2.4). Dans ce cadre:
  - accueil de moutons rustiques pour le pâturage annuel sur le site de la Citadelle dans le grand talus de Terra Nova (18) et dans le grand fossé de l'Esplanade (6). Suite à un manque de nourriture, des moutons ont été déplacés du grand talus de Terra Nova, à la pépinière de Temploux (6), dans la prairie de la cinémathèque (4) et dans la casemate au-dessus de Terra Nova (2)
  - suivi du plan de gestion de l'arboretum de la Citadelle:
    - abattage de 11 arbres présentant un danger pour la sécurité des visiteurs
    - plantation de 8 arbres hautes-tiges en extension de l'arboretum
  - dégagement de la vue depuis la terrasse du Château de Namur
  - plantation du grand talus le long du parking à Terra Nova
- suivi du fonctionnement du CREAVES de Namur (PST 13.2.1)
- finalisation de l'aménagement d'un verger des fruits secs chemin des Bolettes à Naninne (pose d'une clôture, plantation et tuteurage des arbres) (PST 13.1.3)
- Lives-sur-Meuse – chemin du Bois du Chétois: création d'une mare, entretien du pré de fauche, suppression de la drève de résineux et remplacement par des tilleuls à petites feuilles, plantation d'arbustes mellifères au niveau de la lisière, installation de nichoirs à oiseaux et de ruches (PST 13.1.3)
- réalisation de trois mares: Bouge verger des Brandons, Vedrin parc des Ramiers et Lives-sur-Meuse chemin des Grosses Pierres (PST 13.2.3)
- aménagement d'abris à hérissons dans les espaces verts communaux (PST 13.2.3)
- gestion en lutte intégrée des serres communales, du verger communal de Temploux et des tilleuls de la place du Marché aux Légumes (PST 13.1.1)

- mise en oeuvre d'un plan de gestion différenciée et de désherbage (PST 13.1.1). Dans ce cadre:
  - communication au SPW du registre d'utilisation des produits phyto et du plan de gestion différenciée communal (en janvier) et mise à jour régulière de ces documents
  - abandon de tout recours aux produits phytosanitaires au sein des espaces verts namurois
- gestion des cimetières communaux:
  - entretien régulier des cimetières végétalisés de Gelbressée, Lives-sur-Meuse, Marche-les-Dames et Wierde
  - végétalisation des cimetières:
    - végétalisation des cheminements des cimetières de Wartet, Erpent, La Plante, Wépion et Daussoulx
    - végétalisation des entre-tombes (avec des tapis de sedum) des cimetières de Marche-les-Dames, La Plante, Wartet et Wépion ;
    - végétalisation et embellissement des aires de dispersion de Lives-sur-Meuse
  - poursuite du désherbage thermique des allées du cimetière de La Plante
  - désherbage alternatif (mécanique et/ou thermique) au niveau des allées des cimetières de Bouge, Jambes et Cognelée
  - élaboration d'une stratégie d'entretien des cimetières
  - modification du RGP avec ajout d'un article spécifique (181bis) sur les cimetières végétalisés et élaboration d'un règlement redevance sur la remise en état de la végétation des allées et entre-tombes des cimetières végétalisés
  - modification du règlement communal sur les funérailles et sépultures (entretien de la végétation – art.134) et élaboration d'un règlement redevance sur la remise en état des sépultures en défaut d'entretien végétal
  - communication sur la gestion des cimetières vers les citoyens:
    - réalisation et mise en place de panneaux informatifs à l'entrée des cimetières
    - réalisation de flyers de sensibilisation
    - publication d'une brochure de sensibilisation sur la gestion des cimetières sans pesticide
    - organisation d'une conférence sur les cimetières végétalisés avec visite du cimetière de Wierde
    - rédaction d'articles pour Namur Mag et le nouveau site internet
    - organisation d'une conférence de presse sur la gestion des cimetières avec visite du cimetière de Gelbressée
- décision en septembre 2016, de ne plus utiliser d'herbicides dans les cimetières communaux
- utilisation de paillage pour réduire la consommation de produits phyto (projet-pilote depuis plusieurs années avec Gembloux)

### **5.3 Protéger et développer les espaces ruraux et forestiers**

- suivi des dossiers et organisation du secrétariat de la Commission de constat des dégâts aux cultures
- gestion des massifs boisés de la Citadelle (PST 13.2.4.)
- gestion et entretien des bois et boqueteaux non soumis au régime forestier (PST 13.2.3)
- organisation des travaux hors devis DNF dans les bois communaux (intervention sur chablis, dégagement de sentiers forestiers...) (PST 13.2.3)
- organisation et suivi en collaboration avec le DNF des ventes de bois sur pieds (PST 13.2.3)

- suivi des coupes de futaies feuillues et résineuses (PST 13.2.3)
- suivi des inventaires des propriétés communales boisées soumises ou non au régime forestier et des espaces semi-naturels du domaine communal. La Ville de Namur est propriétaire de 319 hectares 95 de bois soumis au régime forestier, de 46 hectares 98 de bois non soumis et de 35 hectares 64 d'espaces semi-naturels (PST 13.2.3)
- suivi de la convention «Fauchage tardif des bords de routes» (PST 13.2.3)
- participation au contrat de rivière de la Haute-Meuse (PST 13.2.3):
  - dans le cadre des migrations de batraciens, sécurisation de divers sites
  - diffusion de trois brochures de sensibilisation à un meilleur respect des cours d'eau et de leur environnement proche aux riverains des ruisseaux de Frizet, d'Arquet, de Ville-en-Warêt, d'Erpent et de Dave
  - relais, vers le public scolaire et le grand-public, des animations organisées par le CRHM dans le cadre des journées de l'eau du 14 au 25 mars
  - élaboration du nouveau programme d'actions 2017-2019
- reprise en gestion de l'ensemble des baux de chasse communaux et de la Régie foncière
- suivi des autorisations de destruction et de dérangement des sangliers délivrées par le DNF
- entretien des chemins vicinaux (PST 13.2.3)

#### **5.4 Développer un véritable éco-tourisme**

- mise à jour régulière de la rubrique spécifique «Jardins à thèmes» sur le site Internet [www.nature-namur.be](http://www.nature-namur.be) afin d'informer les Namurois et les touristes
- valorisation des jardins à thèmes. Dans ce cadre:
- maintenance régulière des cinq jardins à thèmes afin d'assurer la convivialité, l'accès et l'information du public:
  - réalisation de plantations
  - révision du système d'étiquetage au jardin des senteurs, des petits fruits et au jardin médiéval (instauration d'un système sur crosse)
  - réaménagement de tout le parterre «tapisserie et jardin d'amour» au Jardin médiéval
  - révision et remplacement de la végétation aux abords de la terrasse du château au Jardin des senteurs
  - restauration de l'espace acidophile au Jardin des petits fruits
- diffusion d'un folder publicitaire pour les jardins des deux tours, Jean Chalon et des petits fruits via les offices du tourisme et autres vitrines touristiques de Wallonie
- diffusion de livrets A6 destinés aux visiteurs des jardins (en français, anglais, allemand et néerlandais)
- rédaction d'une brochure actualisée sur le Jardin des petits fruits et son verger didactique
- exploitation de la Tour Joyeuse par le DCV de juin à septembre pour l'accueil du public lors des visites libres et l'organisation d'une exposition temporaire durant cette même période
- ouverture en visites libres du Jardin Jean Chalon et du Jardin des deux tours du 01 juin au 30 septembre – garde assurée par un étudiant:
  - Jardin Jean Chalon: 6.106 visiteurs
  - Jardin des 2 tours: 1.789 visiteurs
- organisation de visites guidées dans les différents jardins :
  - Jardin des senteurs: 54 participants
  - Jardin des 2 tours: 4.924 participants

- Jardin des petits fruits: 2.692 participants
- Jardin Jean Chalon: 144 participants
- organisation de 3 journées de stage de découverte des plantes tinctoriales, en liaison avec le Jardin des plantes à couleurs et visite du jardin (18 participants)
- organisation de concerts dans les parcs et espaces verts communaux précédés d'une visite découverte sur les thèmes du patrimoine et de la nature: Parc de La Plante (plus de 200 spectateurs et 30 participants à la visite guidée) et Parc Louise-Marie (80 spectateurs et 30 participants à la visite guidée)
- réalisation des plans d'aménagement de deux jardins sur les sites des Bateliers et de la cour de la Maison de la poésie et de réaménagement du jardin du Musée de Croix (PST 13.1.3).
- réfection de la cour de la Maison de la poésie et préparation de l'aménagement du «Jardin des poètes» (PST 13.1.3)
- réalisation de travaux d'aménagement dans l'espace consacré au futur «Jardin des bateliers» (PST 13.1.3)
- réaménagement des jardins de l'Hôtel de Croix (PST 13.1.3)

## **5.5 Développer des espaces verts et de convivialité et assurer un fleurissement de qualité**

- réhabilitation de l'existant en vue d'une gestion différenciée à long terme (PST 13.1.3):
  - Namur Plaine Saint-Nicolas: aménagement d'un espace vert public (subvention journée de l'arbre 2015)
  - Vedrin Pelé Cul: plantation dans un espace public (subvention journée de l'arbre 2015)
  - Suarlée: plantation d'une haie champêtre (subvention journée de l'arbre 2015)
  - Square Sainte-Calixte: réfection, enlèvement et rénovation des murets
  - Parc de La Plante: étiquetage des arbres, plantation de deux prunus et installation de deux panneaux didactiques
  - Parc des Sources: aménagement des abords du terrain de pétanque
  - Parc Louise Marie: épandage de dolomie sur le chemin entourant l'étang, plantation des espaces libérés du cheminement jouxtant la place d'Omalius (plaine de jeux complétude de la haie de charmes, réalisation de 4 pelouses fleuries)
  - aménagement de squares, de parterres,...: écoles de Belgrade, Bouge ronds-points Saint-Luc, Dausoulx Trou au Loup, Flawinne rue Linchet, Parc d'Amée, école communale de Loyers, Namur rond-point du CHR, école des Beaux-Arts de Namur, Namur rue Henri Lemaître, Namur rue de l'Etoile, Namur square rue Balart, Namur square Saint-Nicolas, Namur impasse des Ecoliers, Namur square Général Michel, Namur square Léopold, Namur PARF Citadelle, Namur quai des Joghiers, Temploux verger didactique, Vedrin rue Wanet, abords de l'école de Wartet.
- aménagement des cimetières communaux (PST 13.1.3):
  - aménagement des aires de dispersion de Flawinne Comognes, Jambes, Vedrin Comognes, Bricgniot, Champion
  - aménagement des cimetières:
    - Bouge: plantation de charmes, plantation de géraniums au pied des charmes et semis de prés fleuris dans deux zones (ancien cimetière et partie enfants)
    - Loyers: replantation de l'aire de dispersion
    - Saint-Servais: abattage d'une bande boisée d'épicéas et remplacement par une haie libre d'essences indigènes, plantation de deux haies de charmes, aplanissement des buttes dans une partie des allées, nivellement et semis d'un pré fleuri
    - Vedrin centre: plantation d'une haie de charmes pour remplacer la haie de thuyas

- Wépion: suppression des tertres de la pelouse d'honneur et végétalisation (pré fleuri)
- création de nouveaux espaces verts (PST 13.1.3):
  - parcelle chemin d'Erpent à Jambes: convention pour mise en gestion écologique d'une parcelle appartenant à la SPABS
- site de la Poudrière à Jambes: restauration partielle du caillebotis et de la rambarde (PST 13.1.3)
- plantation d'une bande arborée à la pépinière de Temploux (subvention Plan Maya 2015) (PST 13.1.3)
- restauration du chenal d'alimentation en eau de l'étang du parc Astrid (PST 13.1.3)
- restauration d'ouvrages en maçonnerie au parc Louise-Marie, Reine Astrid et place Saint-Calixte (PST 13.1.3)
- restauration des cheminements et des escaliers du square Fallon (PST 13.1.3)
- réalisation d'un «Guide de bonnes pratiques relatif à la création et à la gestion d'espaces verts» - entrée en vigueur le 1er février 2016

#### Bilan des plantations 2016 dans les espaces communaux

- plantations:
  - 352 arbres hautes-tiges
  - 2.493 arbustes, notamment pour les haies
  - 3.754 plantes vivaces
- poursuite de la mise en œuvre de conventions de gestion participative de coins verts et fleuris en milieu urbain avec différents partenaires (PST 13.1.3):
  - Nouvelles conventions conclues: Vie Féminine Loyers, place l'Illon à Namur, Comité de quartier des rues Fernand Cochard et Emile Dessenius à Flawinne, Comité de quartier rue Jean Ciparisse à Namur
  - 32 conventions anciennes toujours actives
- développement du fleurissement: quelques 100 parterres et plus de 2.300 jardinières de tous types (PST 13.1.3)

#### Le fleurissement de printemps

Quelques 93.000 plantes ont été mises en place à l'automne 2015 pour assurer le fleurissement hivernal 2015/2016. L'assortiment est composé de 38.000 bulbes (10 variétés de tulipes, 5 variétés de narcisses, 1 variété d'ail et 1 variété de Gladiolus) et de 55.000 bisannuelles (8 variétés de pensées, 3 variétés de myosotis, 2 variétés de primevères et 2 variétés d'Erysimum).

#### Le fleurissement d'été

Mise en place et fleurissement des différentes vasques, jardinières, bacs, monuments et parterres. Mise en œuvre, dès mai, de plus de 52.180 plantes généralement cultivées dans les serres communales issues de semis, boutures et mini-mottes.

Parmi les plantes installées à l'été 2016, on peut citer des pétunias, surfinias, geraniums, sauges, rudbeckia, bégonias, agètes, bidens...

Des plantes d'orangerie ont aussi été utilisées, telles que des lantanas jaunes, des plumbago, des solanum, des fuchsias...

Installation de 3.000 plantes finies dans les jardinières des commerçants du centre-ville (action menée en collaboration avec l'asbl Gau). Les plantes mises en œuvre en 2016 se composaient de 4 variétés: pelargonium, verveine, sauge et bidens.

#### La préparation du fleurissement 2017

Près de 85.660 plantes ont été mises en place à l'automne 2016 pour assurer le fleurissement hivernal 2016/2017 et du printemps prochain dont 34.000 bulbes (différentes variétés de tulipes et de narcisses) et 51.660 bisannuelles (pensées, primevères, myosotis et giroflées).

Participation aux réunions techniques organisées par le service Aménagement du Territoire concernant les grands projets urbanistiques et de lotissement et le service Urbanisme pour certains permis de bâtir ayant une implication sur le plan végétal et de la conservation de la nature.

## **5.6 Lutter contre les incivilités**

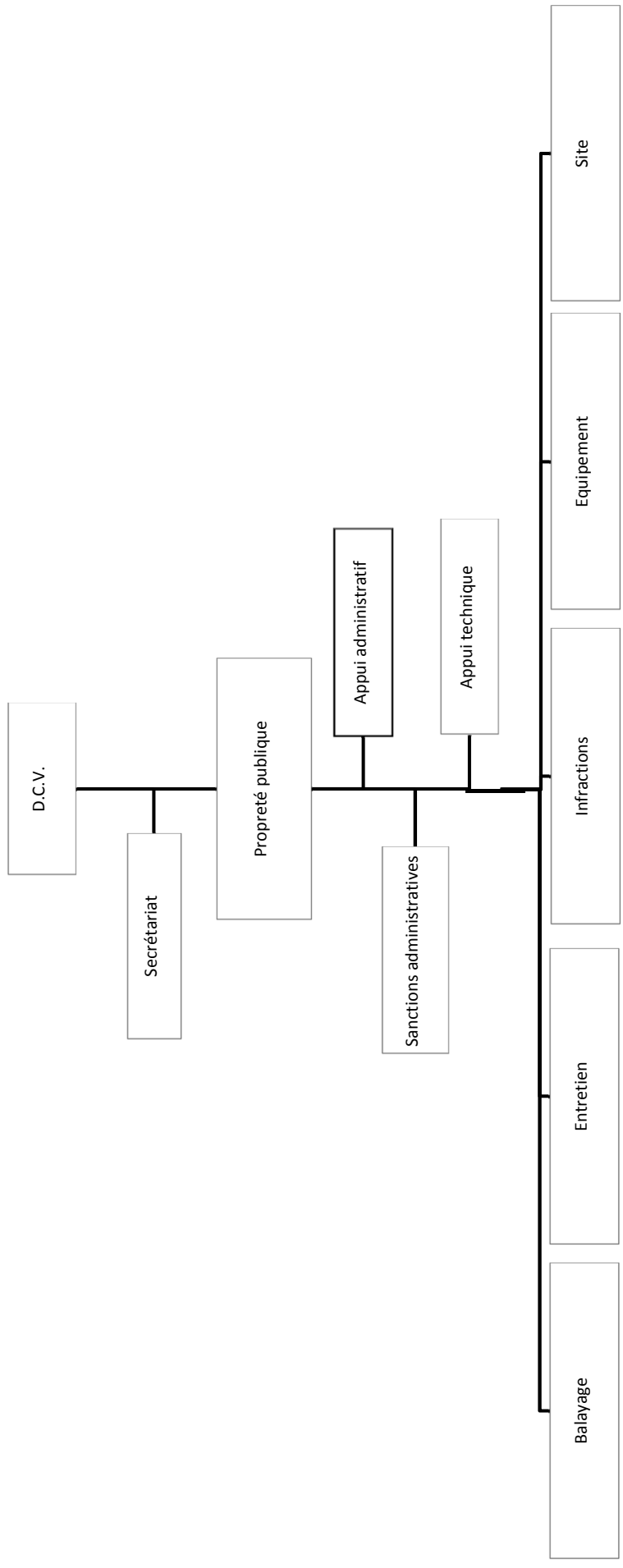
<b>Avertissements écrits</b>	<b>Nombre</b>
Défaut d'émondage	133
Trottoir enherbé	4
Dépôt de déchets verts	6
Autres (ex/ arbres menaçant la sécurité, branchages masquant la signalisation ou les luminaires, ...)	27
Total	170



PROPRETE

PUBLIQUE







## **1. Composition du service**

- 1 Chef de service
- 1 Contremaître en chef
- 2 adjoints au Chef de service
- 1 agent technique
- 2 agents administratifs
- 2 agents constatateurs
- 5 contremaîtres
- 6 brigadiers
- 67 ouvriers dont 8 articles 60
- 8 agents GAU
- 4 agents de l'asbl «L'Atelier» (via un marché de service)

Le service Propreté publique se compose de 8 cellules.

### Sites d'implantation

- Site de la Porcelaine – chaussée de liège, 57 à 5100 Jambes
- Site de Tabora (CNS) – avenue de Tabora, 21 à 5000 Namur

### Horaires

Le service Propreté réalise ses missions 7 jours/7 à partir de 05.00 heures et jusque 16.15 heures (16.30 heures le vendredi), voire 20.00 heures en période estivale (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre).

## **2. Missions permanentes**

Le service Propreté publique regroupe huit cellules, dont les missions sont les suivantes:

### **2.1. Cellule Appui administratif**

La cellule «Appui administratif» composée de 3 agents administratifs dont un adjoint au Chef de service, est chargée des missions suivantes:

- le secrétariat du service (entrée et sortie du courrier, suivi de la facturation)
- l'encodage des jours de congé, maladie... pour le service Propreté publique
- la permanence du téléphone vert 0800/99.899
- la gestion administrative des demandes d'interventions
- la gestion informatisée des P.V. et redevances en matière de SAC
- la gestion administrative des contrats de réservation du service conteneurs lors d'événements
- la gestion administrative des opérations «propreté» régionales et communales
- toute autre tâche administrative nécessaire au bon fonctionnement du service

### **2.2. Cellule Appui technique**

La cellule «Appui technique», composée de 2 agents techniques dont un adjoint au Chef de service, est chargée des missions suivantes:

- l'organisation et le suivi des missions du service Propreté dans le cadre des différents événements et autres manifestations organisées sur le territoire de la Ville de Namur
- l'organisation des missions conjointes avec les autres services techniques

- le suivi des contacts avec les autres institutions techniques (BEP Environnement, SPW, Province...)
- l'appui aux autres cellules pour tout problème particulier requérant une analyse spécifique
- le suivi de l'installation, de la maintenance et des réparations du mobilier urbain de propreté
- le suivi des demandes de réservation de stationnement dans le cadre du curage des avaloirs et du balayage mécanique des voiries et filets d'eau
- le suivi des opérations de dératisation confiées par marché à une société privée
- toute autre mission technique nécessaire au bon fonctionnement du service

### **2.3. Cellule Sanctions administratives**

La cellule «Sanctions administratives», composée de 2 agents constatateurs, est chargée des missions suivantes:

- le contrôle des dépôts illicites
- la rédaction des procès-verbaux à l'encontre des auteurs d'infractions au RGP
- le suivi des sanctions administratives environnementales

### **2.4. Cellule Balayage**

La cellule «Balayage», implantée au CNS Tabora, composée d'un contremaître, d'un brigadier, de 15 agents est chargée des missions suivantes:

- le balayage «manuel» du centre-ville de Namur (Corbeille)
- le balayage des zones commerciales et/ou à forte fréquentation de Saint-Servais, Salzinnes, Bouge...

### **2.5. Cellule Entretien**

La cellule «Entretien» composée d'un contremaître, d'un brigadier et de 23 agents est chargée des missions suivantes:

- le balayage «mécanique» des voiries communales et de certaines voiries régionales
- le curage des avaloirs des voiries communales et de certaines voiries régionales
- le lavage des espaces publics communaux
- le balayage manuel du centre de Jambes
- l'entretien spécifique de certaines zones

### **2.6. Cellule Equipement**

La cellule «Equipement» composée d'un contremaître, d'un brigadier et de 23 agents est chargée des missions suivantes:

- le placement, l'entretien et la vidange des poubelles publiques, des cendriers urbains et des totems distributeurs de sacs pour déjections canines
- l'entretien des aires de bulles à verre et des canisettes

### **2.7. Cellule Infractions**

La cellule «Infractions» composée d'un contremaître, d'un brigadier et de 11 agents est chargée des missions suivantes:

- l'enlèvement des dépôts d'immondices et de l'affichage illicite
- la lutte contre les tags et graffitis
- l'évacuation des déchets des cimetières

- le nettoyage des accotements de voirie (notamment via un marché de services actuellement avec l'asbl «L'Atelier»)
- le rattrapage des tournées du BEP non effectuées
- le ramassage des déchets issus des expulsions
- le désherbage thermique de certains sites (parkings, trottoirs, zones spécifiques)
- la vidange des poubelles publiques du Ravel

## **2.8. Cellule Site**

La cellule «Site» composée d'un contremaître, de 2 brigadiers et de 3 agents est chargée des missions suivantes:

- la maintenance du charroi du service
- l'entretien des deux sites d'implantation du service
- la gestion du parc à conteneurs communal
- la gestion du magasin/stock du service
- le transport des déchets récoltés vers les filières de traitement adéquates

## **3. Programmes de subsistance**

- Programme de Politique Générale – législature 2013 - 2018
- Programme Stratégique Transversal

## **4. Articles du budget 2016 attachés spécifiquement au service**

Article	Intitulé	Budget page
DO 875/124AN-02	Lutte contre animaux et plantes nuisibles	144
DO 875/124AP-02	Action propreté	144
DO 875/124MT-02	Outillage environnement	144
DO 875/124NP-02	Fonctionnement nettoyage public	144
DO 876/124-02	Propreté publique – déchets	144
DO 876/124-06	Propreté publique – déchets – contrats	144
DO 877/124P-02	Entretien curage égouts	148
DE 136/743-52	Acquisitions voitures et camionnettes DCV	32
DE 136/743-98	Achat véhicules spéciaux DCV	34
DE 138/744ST-51	Acquisition et placement matériel projets structurants	40
DE 875/744-51	Achat matériel nettoyage public	84
RO 040/363-03	Taxe propreté publique ménages	13
RO 040/363-07	Enlèvement dépôts clandestins	13
RO 040/363SB-16	Vente de sacs PMC	15
RO 040/363SP-16	Vente de sacs déchets ménagers	15
RO 040/363SO-16	Vente de sacs déchets organiques	15
RO 040/363-48	Taxe propreté publique commerces et prof. libérales	15
RO 100/380-03	Amendes administratives	25
RO 875/161-02	Vente produits usagés	145
RO 875/161-48	Produits divers – affichage – déchets fêtes	145

Article	Intitulé	Budget page
RO 876/161CP-48	Traitement déchets CPAS	145
RO 876/161ZP-48	Traitement déchets Zone Police	145

## 5. Rapport d'activités

S'agissant d'un service technique, et compte tenu de l'imbrication des interventions des différentes équipes, la présentation suivante ne se décline pas par cellule mais par grands objectifs stratégiques.

### 5.1. Sensibiliser le public au maintien de la propreté

- poursuite de la remise d'un kit d'accueil à tous les nouveaux arrivants sur le territoire de Namur comprenant les informations utiles en matière de propreté et de gestion des déchets. Mise à jour du kit avec la réalisation d'une brochure sur les déchets et la propreté publique (PST 12.1.3)
- rappel régulier des devoirs de chaque citoyen dans les quartiers et rues sensibles en matière de propreté publique via le dépôt d'une lettre circulaire (PST 12.1.3)
- organisation de 12 animations pour les citoyens issus des communautés étrangères sur le tri des déchets, les incivilités environnementales et la découverte de la récup' (PST 12.1.3)
- diffusion de 10 encarts de sensibilisation à la propreté (1/2 page) dans deux toutes-boîtes namurois, sur les thèmes suivants: «Mes bonnes résolutions 2016» en janvier, «La gestion des papiers-cartons» en février, «Les déjections canines» en mars, «Les avaloirs» en avril, «L'entretien des trottoirs» en mai, «Les bulles à verre» en juin, «Le tri des déchets et leur présentation» en septembre, «Les petits déchets en rue» en octobre, «Les déjections canines» en novembre et «Les petits déchets en rue» en décembre (PST 12.1.3)
- conclusion de 6 conventions de gestion participative ponctuelles en matière de propreté et soutien apporté à l'organisation des actions «propreté» correspondantes ainsi qu'à 5 opérations de «propreté» récurrentes (PST 12.1.1)
- participation à l'action «Be Wapp» et dans ce cadre soutien à 33 actions «propreté» menées par des groupes de citoyens via la mise à disposition de kits de nettoyage (pinces à déchets, gilets fluos, gants, rouleaux de sacs) du 15 au 17 avril (PST 12.1.1)
- organisation d'une opération de nettoyage dans le quartier de la place Maurice Servais y compris la rue des Brasseurs en collaboration avec GAU le 21 août (PST 12.1.1)

### 5.2. Améliorer la propreté publique

- enlèvement systématique des tags et graffitis sur la voie publique, le mobilier urbain, les immeubles, les édifices publics ou privés, ainsi que sur tout bien jouxtant ou visible du domaine public, sur l'ensemble du territoire communal (2 agents avec matériel spécifique). Bilan des interventions 2016: 1.719 interventions – 1.986,5 m<sup>2</sup> de surfaces détaguées (PST 12.1.3)
- émission systématique d'un avis précisant les prescriptions en matière de gestion des déchets, de propreté publique, d'affichage et de fléchage sur la voie publique et transmission au service Gestion du Domaine Public et Sécurité pour communication aux organisateurs d'événements – près de 700 avis émis (PST 12.1.4)
- organisation du service communal de mise à disposition de conteneurs payants pour les organisateurs d'événement: 22 collaborations, 531 conteneurs vidangés pour un total de 8.302,00 € de redevances émises (PST 12.1.4)
- maintenance de la signalétique précisant les conditions d'utilisation des panneaux d'affichage associatif et d'expression citoyenne locale
- enlèvement systématique de tout affichage illicite repéré sur le domaine public et application des sanctions administratives (PST 12.1.3)



- maintenance des bornes de propreté (quelques 2.400 unités) et remplacement des bornes accidentées, incendiées ou vandalisées
- nettoyage de l'ensemble des avaloirs de l'entité à concurrence de 3 fois par an. A noter que certaines voiries nécessitent un curage plus régulier vu leur configuration (cuvette, végétation importante...)
- location systématique de toilettes mobiles lors de chaque événement organisé par le DCV (PST 12.1.2)
- imposition systématique de la présence de toilettes pour les manifestations ou événements organisés par la Ville et/ou par des opérateurs extérieurs (PST 12.1.2)
- attribution d'un marché public de travaux visant la fourniture et la pose de 3 toilettes publiques (Rempart de la Vierge, rue de Bavière et Venelle de l'Hôtel de Ville) (PST 12.1.2)
- maintenance, placement et entretien des cendriers urbains (quelques 273 unités dont 87 «Mégo-bac»)
- mise en service et acquisition de matériel pour la propreté publique:
  - mise en service d'une troisième balayeuse électrique et d'un camion compacteur
  - acquisition de 46 bornes de propreté (19.981,94 €), de deux aspirateurs urbains électriques (34.228,36 €), de 35 cendriers enterrés (6.437,2€), d'une fourgonnette pick-up (19.629,59€) et d'une balayeuse hydrostatique (169.591,18€)
- organisation de la collecte en porte-à-porte des sapins de Noël et répartition sur les sites de trois Grands feux. Collecte de 4.022 petits sapins et 7 grands sapins en janvier 2016

### **5.3. Lutter contre les incivilités environnementales**

- recherche régulière d'indices au sein des dépôts illicites, dans les sacs-poubelle non conformes et dans les valisettes. (PST 12.1.3)
- actualisation du vade-mecum des infractions environnementales à destination des agents constatateurs (PST 12.1.3)
- en application du système des sanctions administratives, rédaction par le service Propreté publique de:
 

Avertissement écrits:	26
Constats:	9
Procès-verbaux initiaux	512
Procès-verbaux subséquents	480
- en application du règlement redevances, établissement de 126 redevances (24.150 €) pour les prestations de nettoyage dans le cadre de l'enlèvement des dépôts illicites.

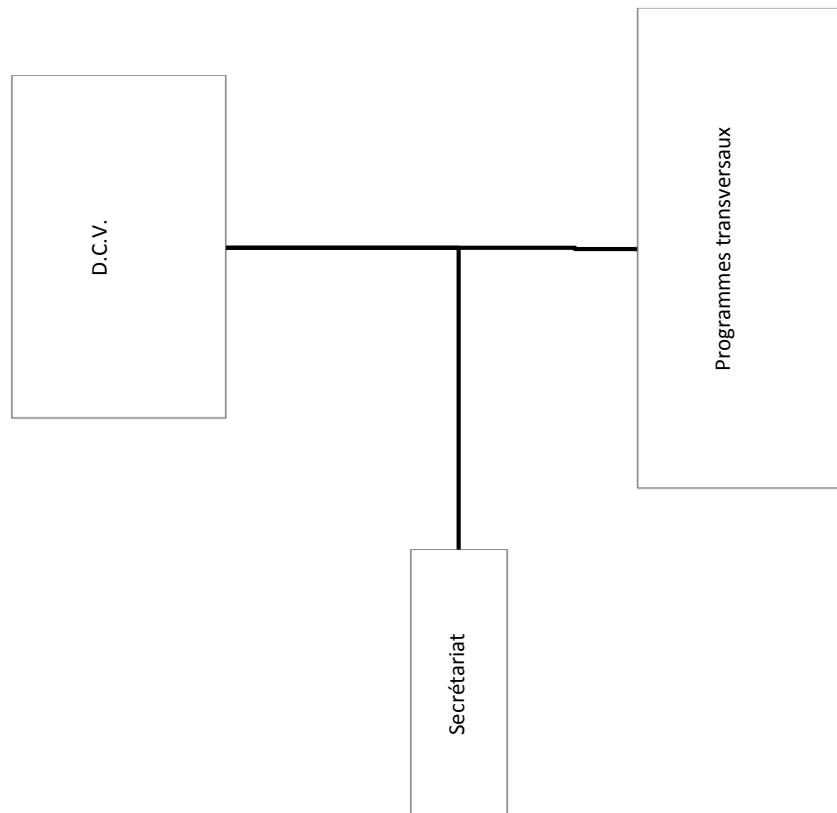
### **5.4. Prendre en compte la présence des animaux en ville et limiter les nuisances**

- organisation de l'opération annuelle de stérilisation/castration des chats errants de février à août - 170 chats pris en charge (81 femelles et 89 mâles) (PST 12.1.3)
- maintenance des canisettes installées sur le territoire communal (nettoyage et désinfection) et sensibilisation des riverains afin de promouvoir leur utilisation. Le matériel ayant montré ses limites, le démontage de l'ensemble des équipements est prévu en 2017 (PST 12.1.3)
- maintenance des totems distributeurs de sacs pour déjections canines installés sur le territoire communal et installation de nouveaux totems en fonction des besoins. De nouvelles implantations sont prévues en 2017 afin, entre autre, de compenser l'enlèvement des canisettes (PST 12.1.3)
- poursuite du ramassage systématique des animaux morts sur la voie publique (animaux de compagnie et faune sauvage), dépôt au sein des installations du service Propreté publique, enlèvement régulier par une société agréée (270 animaux)

- poursuite du marché de fournitures et de services relatif à la dératisation de l'ensemble du territoire de la Ville et aux interventions de désinfection sur les propriétés communales. Le marché porte sur tout le réseau des égouts publics, les points d'infestation en surface: immeubles, terrains et leur voisinage, les cours d'eau et leurs abords (PST 12.1.3)
- maintenance régulière du pigeonnier installé Square Léopold, approvisionnement en eau et nourriture, enlèvement des œufs

# PROGRAMMES TRANSVERSAUX







## 1. Composition du service

- 1 Chef de service
- 1 Chef de bureau administratif
- 2 agents administratifs dont un actuellement détaché à l'échevinat de l'Environnement
- 2 agents administratifs affectés plus spécifiquement aux actions sur le terrain.

### Site d'implantation

- Service Eco-conseil, rue Frères Biéva, 203 à 5020 Vedrin

## 2. Missions permanentes

Le service «Programmes transversaux» est chargé des missions suivantes:

- le suivi de la déclaration de politique communale et du PST
- le suivi des fiches-actions (objectifs, méthodologie et aspects financiers) menées dans le cadre des projets du DCV
- le suivi des projets FEDER en collaboration avec le service propreté publique
- l'analyse des grands plans régionaux ayant des implications environnementales
- l'analyse et la participation aux grands projets communaux en ce qui concerne les implications environnementales
- le suivi de l'évolution des législations environnementales et de leurs répercussions pour les services
- la coordination de la mise en application des sanctions administratives communales
- la remise d'avis sur les événements organisés sur le territoire de la Ville de Namur
- le suivi de la gestion des déchets via:
  - l'établissement annuel des documents Fedem, des déclarations relatives aux prélèvements sanctions et aux coûts-vérités
  - l'introduction annuelle des fiches de notification préalable des actions de prévention en matière de gestion des déchets et des déclarations y relatives pour l'obtention des subsides régionaux
  - le suivi des marchés (Ressourcerie, déchets spéciaux, BEP, Recynam...) et des différents contrats d'engagement relatifs aux déchets
  - l'établissement des déclarations d'enregistrement au SPW comme collecteur et transporteur de déchets (mise à jour annuelle des tonnages, noms des chauffeurs et plaques des véhicules, y compris DVP et DBA)
  - le suivi des relations avec le BEP-Environnement
  - la gestion des cabines à vêtements: suivi et relance des conventions, bilan des collectes, surveillance des collectes non autorisées
  - la réalisation des courriers aux agriculteurs pour les collectes spécifiques organisées par le BEP-Environnement
  - le suivi des commandes et de la facturation des sacs payants
  - la sensibilisation des services communaux au tri-recyclage et au réemploi
- l'organisation, la réalisation et le suivi des campagnes de sensibilisation à l'éco-consommation, au tri des déchets et au réemploi et à la propreté publique
- la réalisation de brochures, documents d'information, articles,...
- l'organisation de la campagne annuelle de stérilisation des chats errants : élaboration et suivi du CSC, réalisation du planning, communication sur le projet, rédaction et diffusion des avis riverains, gestion technique (dépôt, enlèvement des cages)

- l'organisation de la fête du sacrifice, en collaboration avec les différents Chefs de service du département
- la préparation des kits environnementaux d'accueil des citoyens diffusés via le service Population
- la gestion des sites Internet spécifiques au département
- l'élaboration des plans de communication et de sensibilisation relatifs aux activités développées par le département

Il collabore également avec les différents services du département en assurant notamment la communication sur les différents projets portés par ceux-ci.

### **3. Programmes de subsistance**

- Subvention en matière de prévention des déchets
- Programme de Politique générale – législature 2013-2018
- Programme Stratégique Transversal

### **4. Articles du budget 2016 attachés spécifiquement au service**

Article	Intitulé	Budget page
DO 766/122-48	Expertises environnementales	110
DO 766/124AE-02	Actions environnement	110
DO 766/124EV-48	Actions environnement (subsidés)	110
DO 879/331EN-01	Primes environnementales ménages	150
RO 766/465S1-48	Subventions environnementales	105
RO 875/161-48	Produits divers (vente de compostières, de fûts à eau)	145
RO 876/465-48	Ristourne subvention prévention déchets	145

### **5. Rapport d'activités**

S'agissant d'un service technique autant qu'administratif et transversal, la présentation suivante se décline par grands objectifs stratégiques.

#### **5.1. Impliquer les services communaux en vue d'une consommation durable en interne à l'administration**

- participation aux séances d'information des nouveaux agents communaux et diffusion à cette occasion d'un document de synthèse sur les activités du département
- sensibilisation des services communaux au tri-recyclage de leurs déchets et au choix de la meilleure filière de valorisation ou de traitement
- intégration de critères environnementaux et/ou sociaux dans les cahiers de charges réalisés par le département pour ses différents marchés (collecte des objets encombrants, entretien des espaces verts, gestion en lutte intégrée des serres communales, mise en page et impression de brochures).

#### **5.2. Sensibiliser le public à la nécessité de réduire ses quantités de déchets**

- gestion régulière du portail environnemental «www.environnement-namur.be» en véritable «journal en ligne» de la gestion des déchets et de la propreté publique via l'édition d'actus (ex: collecte des sapins de Noël, dératisation, horaire des parcs à conteneurs pendant les fêtes, nouveau calendrier de collecte) (PST 12.1.3)



- poursuite du système de location - vente de compostières: 42 compostières mises à disposition (PST 12.2.3)
- octroi de primes à l'utilisation de langes lavables: 10 primes octroyées pour un montant total de 1.171,05 €
- lors du Salon RECUPère, le thème du stand Ville était le gaspillage alimentaire et comprenait des animations culinaires à partir de restes alimentaires et des dégustations. A cette occasion, réédition de la brochure «Le gaspillage alimentaire, pas dans ma cuisine» (PST 12.3.1)

### **5.3. Servir de relais pour l'information des consommateurs et induire des changements de comportements**

- octroi de primes à l'installation de citernes à eau de pluie: 10 primes octroyées pour un montant total de 1.250 €
- poursuite du système de location - vente de fûts à eau de pluie: 12 fûts mis à disposition
- édition d'un agenda des activités récup' organisées par la Ville pour 2016 (3.000 exemplaires) (PST 12.3.3)
- promotion des gobelets réutilisables et dérivés: 41 prêts correspondant à la mise à disposition de quelques 21.360 gobelets et 720 mugs (PST 12.1.4).
- organisation de 5 ateliers récup' à destination du grand public sur les thèmes de la décoration de table de Pâques le 5 mars, de la confection de bijoux le 23 avril, du relooking d'objet par la technique de la patine les 28 mai et 10 septembre et de la décoration de table d'été le 04 juin - 42 participants (PST 12.3.3)
- organisation de 10 animations récup' à destination du public scolaire – 194 élèves (PST 12.3.3)
- organisation de 3 séances de coaching sur les techniques récup' le 12 mars (10 participants), le 30 avril (20 participants) et le 08 octobre (15 participants) à la Ravik boutique (PST 12.3.3)
- organisation en collaboration avec l'asbl «Les machines du voisin» de 8 Repair cafés, les 16 janvier, 20 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin, 17 septembre et 15 octobre et de 1 Repair café en collaboration avec la Ressourcerie Namuroise le 17 décembre. Au 20 septembre: 1.117 personnes ont participé à ces activités et 462 réparations ont été effectuées sur les 621 demandées (PST 12.3.3)
- organisation de la 3ième édition du Salon RECUPère les 25, 26 et 27 novembre: 15.500 visiteurs sur 3 jours; 1.150 personnes ont participé aux ateliers; 400 objets ont été testés et réparés par le Repair café géant; 2,1 tonnes de livres ont été vendus par «Des Livres et moi» et 5,5 tonnes de vêtements ont été collectés par Solid'R (PST 12.3.1)
- valorisation des encombrants issus du secteur privé via un soutien aux initiatives visant à valoriser les matières issues des collectivités et des sociétés privées, par le biais de la «Charte du réemploi» - 10 entreprises namuroises ont signé la charte d'engagement suite au Salon RECUPère, portant à 24 le nombre d'adhérents (PST 12.3.2)
- dans le cadre de la suppression de la diffusion des sacs en plastique dans les commerces, mise à disposition de sacs en papier kraft aux adhérents de la charte réemploi
- organisation d'animations scolaires sur le thème du gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, diffusion d'une boîte à collation aux élèves participants et de brochures de sensibilisation aux parents (30 animations réalisées) (PST 12.2.3)
- en mai, réception de l'Award for Circular Economy, catégorie «city/commune» pour le dossier Namur, capitale du réemploi et de l'Award for Circular Economy, catégorie « leadership » pour l'Echevin de l'Environnement

### **5.4. Améliorer la gestion des déchets**

- poursuite de la mise en œuvre du système du sac-poubelle réglementaire payant et du service de livraison des sacs-poubelle payants réglementaires aux petits commerces distributeurs
- mise à disposition d'un quota de rouleaux de sacs-poubelle réglementaires ou de sacs-poubelle communaux à divers publics-cibles tels que les gardiennes d'enfants à domicile encadrées

SONEFA et les gardiennes d'enfants à domicile conventionnées ONE exerçant leur activité sur le territoire de la Ville, la Zone de Police, le CPAS et les sociétés de logements sociaux

- mise à disposition d'un quota de sacs-poubelle payants réglementaires, de sacs blancs pour les matières organiques et de sacs bleus aux personnes à faibles revenus
- mise à disposition d'un quota de sacs-poubelle payants réglementaires aux personnes atteintes d'incontinence pathologique et d'un quota de sacs blancs pour les matières organiques suite à une naissance ou une adoption
- suivi des missions confiées au BEP-Environnement dans le cadre des différentes conventions liant la Ville au BEP-Environnement: collectes en porte-à-porte, gestion des points d'apport volontaire, gestion des parcs à conteneurs...
- diffusion de courriers informatifs aux agriculteurs namurois dans le cadre de l'organisation par le BEP-Environnement de la collecte du 09 au 27 mai, des cordes à ballots, couvertures de silo, bâches de protection hors gel, enrubannages de fourrage et de la collecte des pneus de couverture des silos du 17 octobre au 01 décembre
- participation aux réunions préparatoires de mise en œuvre du projet FEDER portant sur la collecte des résidus ménagers en conteneurs enterrés à Salzennes et sur un terrain du Foyer jambois (PST 12.2.1) en collaboration avec le Chef de service de la Propreté publique
- lancement de l'appel d'offres relatif au projet FEDER portant sur la mise en place d'une application mobile interactive en matière de propreté et de gestion des déchets (PST 12.2.1) en collaboration avec le Chef de service de la Propreté publique
- participation au groupe de travail du BEP-Environnement sur les nouveaux sacs pour matières organiques et relais des infos vers le citoyen (PST 12.2.3)
- suite aux dispositions régionales concernant les abattages rituels, participation à de nombreuses discussions et tables rondes afin de tenter d'organiser la Fête du sacrifice à Namur

#### Bilan 2016 de la gestion des déchets:

Nombre d'habitants au 01/01/2016: 110.632

Types de déchets	Quantité totale (T/an)	Production (kg/hab/an)
<b>Collecte à domicile</b>		
Déchets ménagers	15.181,50	137,23
Matières organiques	1.250,36	11,30
PMC	1.966,04	17,77
Papiers-cartons	5.943,62	53,72
Encombrants valorisables des ménages collectés via la Ressourcerie Namuroise	1.646,92	14,89
<b>Bulles et points d'apport volontaire</b>		
Verre	3.294,40	29,78
Textiles (hors Caritas)	732	6,62
<b>Déchets communaux</b>		
Déchets des services (y compris dépôts illicites et bornes de propreté)	1.959,94	17,72
Encombrants des services incinérables	75,70	0,68
Encombrants des services non incinérables	5,38	0,05
Déchets verts des services (y compris souches)	1.369,66	12,38
Inertes des services recyclables (Recynam)	718,08	6,49
Inertes des services (terre)	978,82	8,85
Inertes de services (tarmac)	391,88	3,54
Métaux des services	56,80	0,51

Types de déchets	Quantité totale (T/an)	Production (kg/hab/an)
Verre plat	2,8	0,025
Pneus usagés	6,92	0,06
Déchets spéciaux des services	7,51	0,07
Bois des services	129,34	1,17
Boues d'avaloirs	1.622,64	14,67
Déchets cimetières	160,60	1,45
DEEE en mélange	18,04	0,16

## 5.5. Collaborer avec le secteur de l'économie sociale

- poursuite des conventions passées avec les asbl Terre, Les Petits Riens et Oxfam dans le cadre de la collecte en cabine des déchets textiles ménagers (PST 12.3.2)
- poursuite du service de collecte à domicile, sur demande, des objets encombrants permettant leur valorisation et leur recyclage – 1.647 tonnes ont été collectées et 7.747 namurois ont fait appel à ce service en 2016 (PST 12.3.2)
- hébergement de la «Ravik Boutik» dans les locaux communaux situés Boulevard d'Herbatte via un contrat de prêt à usage (PST 12.3.2)
- poursuite de l'action «Des livres et moi» s'inscrivant dans le thème «La seconde main, le geste malin» et consistant à développer des actions et des filières de valorisation pour les livres et revues collectés à domicile par la Ressourcerie namuroise (PST 12.3.3). Dans ce cadre:
  - une équipe de bénévoles assure le tri et la gestion des livres collectés
  - approvisionnement du coin lecture de la Maison des citoyens et mise en place d'un coin lecture dans la salle d'attente de la Police et au réfectoire du service Nature et Espaces verts où chacun peut emporter un livre (24.250 livres mis à disposition en 2016)
  - participation aux activités du Département et de la Ressourcerie namuroise par le biais de la présence d'un stand de vente de livres au kilo (plus de 5 tonnes de livres vendus)
  - poursuite de la mise en place de filières de valorisation des ouvrages en partenariat avec diverses institutions et associations et suivi des filières existantes (29)
  - mise en place des premiers bars à livres, 3 tavernes namuroises reçoivent des ouvrages qui sont consultés et non emportés

